



Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

AUTORITÉ DE LA QUALITÉ DE SERVICE DANS LES TRANSPORTS

Communiqué de presse

Le 18 décembre 2014

Le Haut Comité de la qualité de service dans les transports étend son champ aux transports collectifs urbains

Présidé par le député Olivier FAURE, le Haut Comité de la qualité de service dans les transports (HCQST) a décidé au cours de sa réunion du 18 décembre 2014, d'élargir le champ de son analyse aux transports collectifs urbains.

Jusqu'à présent, le HCQST veillait à la qualité de service des grandes lignes aériennes et ferroviaires, sur la base de données de régularité et de ponctualité collectées et analysées par l'Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST, voir le site www.qualitetransports.gouv.fr). Depuis l'été 2013, les TER, Transilien et RER ont ajouté une dimension régionale à ce suivi national.

Sous l'impulsion de M. Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche, le HCQST analysera désormais l'évolution de la qualité des transports collectifs urbains (métro, tramway, bus à haut niveau de service, autobus) qui font le quotidien de beaucoup de Français.

Le GART (Groupement des autorités responsables de transport) ayant donné un accord de principe, un groupe de travail va se constituer, associant également l'UTP, le CEREMA, la DGITM, des associations d'usagers et l'AQST. Il s'agit de définir en concertation les indicateurs pertinents et le niveau d'agrégation adapté pour produire un premier tableau de bord de la ponctualité des transports collectifs urbains.

Ce suivi national de la qualité générale des transports collectifs urbains en France constituerait une première en Europe.

*Entité administrative au sein du Conseil général de l'Environnement et du développement durable, l'**Autorité de la qualité de service dans les transports** (AQST) a été créée en 2012 pour publier des données et œuvrer à l'amélioration de la qualité de service, notamment la régularité et la ponctualité, dans les transports publics de voyageurs (terrestres, aériens et maritimes).*

***Le Haut Comité de la qualité de service dans les transports** est un lieu unique d'échanges et de propositions afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers des transports. Il rassemble depuis mai 2013, sous la présidence du député Olivier Faure, 37 représentants des acteurs de tous les modes de transport public de voyageurs (collectivités publiques, opérateurs, associations de consommateurs et d'usagers).*

Contacts presse :

CGEDD/ Com : Mélanie Mouëza : 01 40 81 23 73

CGEDD/ Com : Maud de Crépy : 01 40 81 68 11